

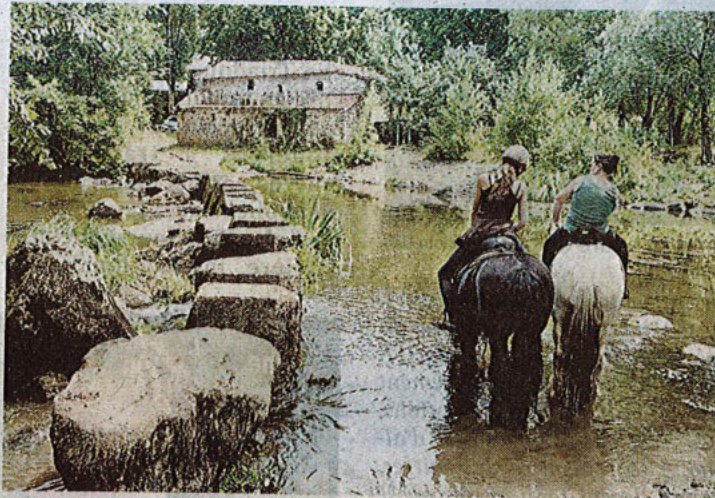
économie

Vers une charte de tourisme durable

En collaboration avec les trois communautés sur lesquelles il s'étend (Airvaudais-Val du Thouet, Parthenay-Gâtine et Val de Gâtine), le Pays de Gâtine œuvre à la promotion, à la professionnalisation et la mise en réseau des acteurs touristiques et à la valorisation de l'offre touristique. Après les Rencontres du tourisme en Gâtine poitevine en mai 2023 à Veruyes, les prestataires touristiques sensibilisés ont exprimé leur volonté de s'engager pour un tourisme responsable.

La Gâtine poitevine, « une éco-destination » ?

« Dans ce contexte, les élus locaux ont fait le choix d'élaborer une stratégie commune et de développer une charte de tourisme durable reflétant les valeurs et les engagements des professionnels en cohérence avec les ambitions portées par



Le Pays de Gâtine espère « adapter le secteur du tourisme aux enjeux climatiques et écologiques ». (Photo archives NR)

le projet de Parc naturel régional (PNR) de Gâtine poitevine », écrit le Pays de Gâtine dans un communiqué de presse le 25 juillet 2024, avant de lister les enjeux de cette stratégie : « Adapter le secteur du tourisme aux enjeux climati-

ques et écologiques en favorisant un modèle et des pratiques à faibles impacts, fédérer les initiatives individuelles pour structurer une approche commune, engager les acteurs touristiques vers des pratiques plus responsables, mettre en

place une charte de tourisme durable et valoriser et positionner la Gâtine poitevine en tant qu'éco-destination reconnue pour son engagement dans la préservation de ses ressources naturelles et culturelles. »

Point d'étape en octobre

Une mission d'accompagnement et d'animation, confiée à Colibri Tourisme, a donc débuté en juin 2024 et s'étendra sur dix-huit mois. Elle s'articulera en quatre phases : l'état des lieux et un diagnostic du tourisme durable en Gâtine, la création d'une charte de tourisme durable en concertation avec les acteurs locaux, l'accompagnement des prestataires pour son application et la communication de la démarche. Un premier point d'étape avec les acteurs locaux du tourisme est prévu jeudi 3 octobre 2024.

M. C.